

### Sommaire :

- [5G] millimétrique, changement de méthode ? Chiche ?
- [5G] Soutenez l'Initiative Européenne STOP 5G
- [Starlink] Le FarWeb stoppé par le Conseil d'État
- [EHS] Journée mondiale du 16 juin  
et rassemblement à la frontière belgo-française le 18 juin
- A écouter, visionner...

## [5G] millimétrique, changement de méthode ? Chiche ?

Communiqué du 1<sup>er</sup> juin 2022

5G acte 2 : la 5G millimétrique annoncée pour 2023 est sur les starting blocks. En effet, l'ARCEP lance une consultation publique pour préparer le futur des réseaux mobiles, prémisses de l'attribution de fréquences toujours nouvelles comme le 26GHz.

**agir**  
POUR  
L'ENVIRONNEMENT



**Une nouvelle fois, PRIARTEM et Agir pour l'environnement demandent à ce qu'une réelle évaluation sanitaire et environnementale et un débat public encadré par la Commission Nationale du Débat Public soient menés avant toute décision d'attribution de nouvelles fréquences.**

Il s'agirait d'une première dans l'histoire des communications mobiles, les citoyens étant depuis l'émergence de la 2-3-4G mis devant le fait accompli d'une forme d'obsolescence décennale des technologies et considérés comme cobayes face à des expositions aux ondes toujours plus intenses.

Le précédent quinquennat avait d'ailleurs été émaillé par une séquence rocambolesque relative au déploiement de la 5G dans la bande 3,5GHz. En effet, suite aux recours devant le Conseil d'Etat intentés par PRIARTEM et Agir pour l'environnement et à la fronde de maires nouvellement élus en 2020, imposer la 5G est devenue une priorité au plus haut niveau. La convention citoyenne sur le climat avait été désavouée, le Haut Conseil pour le Climat ignoré, les Inspections ministérielles opportunément convoquées, séquence qui – rappelons-le, avait culminé par la sortie du Président de la République renvoyant ses opposants à une Amish attitude.

Cette séquence s'était lamentablement terminée par l'attribution des fréquences avant même la parution de l'avis de l'Agence sanitaire et par une décision du Conseil d'État refusant de qualifier de plan et programme le déploiement de la 5G, ce qui fermait le ban à toute évaluation et débat préalable.

**Stephen KERCKHOVE, délégué général d'Agir pour l'environnement** alerte : « la 5G millimétrique, c'est la prolifération dans notre environnement d'antennes sur le mobilier urbain et d'objets communicants proches du corps, conçus pour capter notre attention et nos données, émetteurs d'ondes, et dont la fabrication est catastrophique pour le climat, la pollution de l'eau et des sols, les droits humains et la santé des populations des territoires où ils sont assemblés et où sont extraites les matières entrant dans leur fabrication ».

**Pour Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM**, la situation est claire : « l'ANSES, malgré une communication fumeuse sur la 5G, recommande toujours la prudence en matière d'exposition aux ondes. L'agence sanitaire mène actuellement une expertise en matière de cancer et engage des réflexions avec un regard nouveau sur les valeurs limite d'exposition. Elle pointe un risque possible de la 5G millimétrique sur le fonctionnement des membranes cellulaires, lesquelles jouent un rôle fondamental dans le vivant. Il n'est pas responsable d'ignorer ces alertes ».

**C'est pourquoi, nous appelons la Première Ministre à décider d'un moratoire sur l'attribution du 26GHz. Après des décennies de laisser-faire en faveur des industriels des télécommunications, nous en appelons à la construction d'une réelle politique en matière de communications numériques qui minimisent les atteintes au climat et à l'environnement, à la santé et aux droits humains.**

## [5G] Soutenez l'Initiative Européenne STOP 5G

Signez cette Initiative qui vise à obliger la commission européenne et au Parlement européen à se positionner

Les rayonnements sans fil ne sont ni sûrs ni sains : Des centaines d'études scientifiques prouvent que les rayonnements causent des dommages à la vie bien en dessous de leurs valeurs limites actuelles et qu'avec la 5G cela augmentera de manière significative. En outre, nous assisterons à une forte augmentation de la consommation d'énergie, à l'épuisement des minéraux rares et à une grave atteinte à notre vie privée.

**Notre objectif est de rester connectés MAIS PROTÉGÉS :**

Nous demandons à l'UE d'adopter une réglementation qui protège notre santé, la nature, l'environnement et notre vie privée, 23 propositions sont ainsi détaillées.

Signez et faites signer :

<https://signstop5g.eu/fr#sign>



## [Starlink] Le FarWeb stoppé par le Conseil d'État #DavidcontreGoliath

Communiqué de presse daté du 6 avril 2022

**agir**  
POUR  
L'ENVIRONNEMENT



Par une décision datée du 5 avril 2022, le Conseil d'Etat, saisi par les associations PRIARTEM et Agir pour l'Environnement défendues par Maîtres François Lafforgue et Hermine Baron du cabinet TTLA, a annulé la décision de l'ARCEP d'accorder à la société Starlink des fréquences pour le déploiement d'un réseau ouvert au public lui permettant de fournir un accès à internet fixe par satellite.

Faute d'avoir conduit une concertation du public permettant d'évaluer les incidences sur le marché de la fourniture d'accès à internet à haut débit susceptible d'affecter les intérêts des utilisateurs finaux, le Conseil d'Etat a accédé à la demande des associations.

PRIARTEM et Agir pour l'Environnement saluent cette décision du Conseil d'Etat.

Pour Sophie Pelletier, présidente de PRIARTEM, « à l'instar de la 5G, par mauvaise habitude, les pouvoirs publics estiment que l'évaluation environnementale et sanitaire est au mieux un passage obligé, au pire une concession procédurale dont on peut se passer. Il est temps que les pouvoirs publics cessent de passer en force sur de tels sujets et acceptent enfin le nécessaire débat public. »

Les associations appellent le gouvernement à conduire le débat public qui s'impose avant tout déploiement de l'internet par satellites.

Pour Stéphen Kerckhove, directeur général d'Agir pour l'Environnement, « avec plusieurs projets de constellations comptant des dizaines de milliers de satellites rendant toute observation du ciel étoilé impossible tout en faisant de l'espace une poubelle en devenir pour débris spatiaux, il est urgent d'édicter une réglementation internationale visant à faire du ciel étoilé un patrimoine mondiale de l'Humanité, préservé des appétits des acteurs du FarWeb ».

Pour Maître François Lafforgue, avocat des associations, « il n'y a rien d'inéluctable à ce que des opérateurs aussi puissants que Starlink s'affranchissent des règles élémentaires de droit. La décision du Conseil d'Etat est une sage décision car elle rappelle à l'ARCEP qu'il n'est jamais bon de prendre des décisions hâtives aux conséquences importantes. »

# [EHS] Journée mondiale de l'électrosensibilité et rassemblement à la frontière belgo-française

Le 16 juin se tiendra la 5ème édition de la journée mondiale de l'électrosensibilité, à l'initiative de l'association [Coeur d'EHS](#). N'hésitez pas à témoigner auprès la presse de votre région. Et le 18 juin, participez au :



## Rassemblement International Electrohypersensibles

**Samedi 18 juin 2022 - 1e édition**

A l'occasion de la journée internationale de l'électrohypersensibilité, nous sommes heureux de vous inviter pour le premier grand rassemblement d'électrohypersensibles (EHS), dans une zone blanche naturelle à la frontière Franco-Belge.



**Inscription avant le 3 juin, par formulaire à [MaVieEnModeAvion@protonmail.com](mailto:MaVieEnModeAvion@protonmail.com)**

**N'oubliez pas, votre plat/boisson/dessert pour l'auberge espagnole.**

**Adresse: Rue Frontière 69, 6464 Riezes, Belgique**  
**Campeurs bienvenus.**



## [A écouter, visionner]

**Retour sur les 2èmes assises de l'attention :** retrouvez le compte-rendu, les photos et réécouter les 3 tables-rondes du 19 mars dernier : [ici](#)

**Numérique, solution unique ? :** Écouter la conférence organisée le 26 mars dernier à Rodez par le collectif du Vallon, avec Félix Treguer, Célia Izoard, Sophie Pelletier et Mathieu Amiech : [1ère partie](#) ; [2nde partie](#)

**5G, satellites Starlink, champs électromagnétiques : où en est l'opposition juridique et l'expertise scientifique ?** Entretien entre Sophie Pelletier, présidente de PRIARTEM et Loïc Santiago, le 30 mars 2022 : [ici](#)

## Ondes et Valeurs limites d'exposition :

Lors du comité de dialogue "Radiofréquences et santé" de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) du 3 novembre 2021, PRIARTEM a exposé son point de vue sur la manière dont les radiofréquences devraient être traitées pour une réelle protection de la population, en s'inspirant des concepts de la toxicologie tout en mettant en lumière les failles du système actuel, basé sur les postulats non démontrés de la Commission Internationale pour la Protection contre les Rayonnements non Ionisant (ICNIRP) : [ici](#)

Pour adhérer ou renouveler votre cotisation, rendez-vous [ici](#).

La Lettre n°40-41 spéciale 20 ans de PRIARTEM est parue en décembre 2021. Adressée aux adhérents, voir son sommaire : [ici](#)

Retrouvez les précédentes Lettres de PRIARTEM [ici](#)

Les précédentes newsletters sont consultables [ici](#)

Dossier 5G sur le site de PRIARTEM : [ici](#)

Dossier Linky sur le site de PRIARTEM : [ici](#)



**PRIARTEM - Boîte 64**  
**206 quai de Valmy**  
**75010 PARIS**

**Nous contacter :** <http://contact.priartem.fr/>  
[www.priartem.fr](http://www.priartem.fr)  
[Chaine Youtube](#)